

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 24 avril 2009 à 18 h 00

AUJOURD'HUI vingt quatre avril deux mille neuf

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 17 avril 2009, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Serge GODARD, Maire, président la séance

Présent(e)s :

Serge GODARD, Alain MARTINET, Dominique ADENOT, Françoise NOUHEN, Alain BARDOT, Christine DULAC-ROUGERIE, Odile SAUGUES, Bernard DANTAL, Monique BONNET, Djamel IBRAHIM-OUALI, Jacqueline CHAPON, Olivier BIANCHI, Odile VIGNAL, Philippe BOHELAY, Havva ISIK, Simon POURRET, Pascal GENET, Patricia AUCOUTURIER, Cécile AUDET, Danielle AUROI, Nicole BARBIN, Sandrine BERGEROT-RAYNAL, Grégory BERNARD, Christophe BERTUCAT, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Cyril CINEUX, Sandrine CLAVIERES, Carole COURTIAL, Anne COURTILLÉ, Jean-Michel DUCLOS, Michel FANGET, Roger GIRARD, Jérôme GODARD, Philippe GORCE, Danièle GUILLAUME, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Jacques LANOIR, Isabelle LAVEST, René MAYOT, Chantal MERCIER-COURTY, Didier MULLER, Corinne NAJIM, Martine REMBERT-MANTELET, Yves REVERSEAU, Bruno SLAMA, Louis VIRGOULAY

Excusé(e)s ayant donné pouvoir :

Manuela FERREIRA DE SOUSA, Pascaline BIDOUNG, Jean-Pierre BRENAS, Claudine LAFAYE, Thierry ORLIAGUET, Christine PERRET, Marie SAVRE

Excusé(e)s :

Jean-Philippe VALENTIN

Absent(e)s :

Secrétaire :

Sandrine CLAVIERES

*Monsieur Philippe GORCE, qui avait donné pouvoir à Madame Monique BONNET, est présent à partir de la question n° 2.
Madame Nicole BARBIN quitte la séance après le vote de la question n° 6.*

Madame Odile VIGNAL donne pouvoir à Madame Danielle AUROI et quitte la séance après le vote de la question n° 6.

Monsieur René MAYOT donne pouvoir à Madame Claudine KHATCHADOURIAN-TECER et quitte la séance après le vote de la question n° 15.

A partir de la question n° 10, Monsieur le Maire confie la conduite des débats à Monsieur Alain MARTINET, Premier Adjoint.

Rapport N° 19
ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS A DES ASSOCIATIONS AU TITRE DES
CONGRES ET DES MANIFESTATIONS

Nous disposons au Budget Primitif 2009 d'un crédit de 108.700 € en vue de l'octroi de subventions à des associations au titre des congrès et des manifestations.

Votre commission vous propose de soutenir le dossier suivant :

**ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASSOCIATION NATIONALE DES ETUDIANTS
EN PHARMACIE A CLERMONT-FERRAND :** **2.000 €**

La Ville accueillera, en juin 2009, l'Assemblée Générale de l'Association Nationale des Etudiants en Pharmacie de France organisée par l'Association Assemblée Générale Pharmacie à Clermont-Ferrand.

La manifestation se déroulera dans les locaux de la Faculté de Médecine les 26, 27 et 28 juin prochain et devrait rassembler de 200 à 250 personnes qui échangeront sur des questions d'actualité et sur des thèmes en rapport avec le monde de la pharmacie.

DELIBERATION

La proposition, mise aux voix, est adoptée à la majorité et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme

Fait à Clermont-Ferrand, le 5 mai 2009

Le Maire,
Pour le Maire et par délégation
l'Adjoint chargé des Congrès

Manuela FERREIRA DE SOUSA